

CONTRIBUTION DES FAMILLES

TARIFS 2022-2023 Premier degré

OBLIGATOIRE par élève	Montant
Contribution (hors remise)	1285 €
Frais fixes	190 €
TOTAL	1475 €

Etudes	Montant
Garderie/Etudes du matin forfait 4 jours	125 €
Garderie/Etudes du soir forfait 4 jours	345 €
Garderie/Etudes du matin et du soir 4 jours	445 €
Coût garderie/étude/ occasionnel Matin école /soir école	2,45 / 9,10 €

RESTAURATION (suivant le calendrier scolaire prévisionnel 05/09-07/07))	Montant
<u>EXTERNE</u> ✚ Le repas	8.60 €
<u>Demi-pension forfait annuel</u> ✚ 2 jours / semaine (DP2)	529 €
✚ 3 jours / semaine (DP3)	794 €
✚ 4 jours / semaine (DP4)	1058 €
Pour les DP2/3 les jours de la semaine choisis sont fixes Pour les élèves apportant leur déjeuner dans le cadre d'un PAI, 60% du prix du repas est facturé (soit les frais fixes)	

TARIFICATION PAR FAMILLE (facultative)

Cotisation A.P.E.L.

26 €